

Conception et rédaction : [Patrick Damien](#) Rendez-vous sur le [Blog de Régions.news](#), [Twitter](#) et [Facebook](#)

Télécharger [Régions.news#397 \(version PDF\)](#)

**La cité de demain dans la transformation digitale.** « *Le XIX<sup>ème</sup> siècle était un siècle d'Empires ; le XX<sup>ème</sup> siècle, celui des États-Nations. Le XXI<sup>ème</sup> siècle sera un siècle des villes.* ». Wellington Webb, ancien maire de Denver (Etats-unis) en 2009.



**Légende image.** [Paris Games Week, le plus grand salon de jeux vidéo français, a débuté mercredi 30 octobre.](#) Pour les éditeurs de jeux vidéo, l'enjeu est important, à l'arrivée de la période des fêtes de fin d'année. En 2018, les ventes ont atteint 4,9 milliards d'euros en France. *La Paris Games Week* a de nouveau réservé un espace à l'e-sport (pratique du jeu vidéo en ligne à plusieurs) où [les compétitions de gamers](#) ont le vent en poupe. Crédit photo : IP3 Press / Maxppp.

**#RevueDActu** [ Consulter la [ReVue d'actu quotidienne](#) publiée sur le [blog Régions FTV.](#) ]

► [La première centrale photovoltaïque flottante de France a été inaugurée vendredi 18 octobre](#) dans le Vaucluse à *Piolenc*. Ce sont 17 hectares de lac recouverts par 47 000 panneaux solaires flottants. Des panneaux solaires qui [produiront de l'énergie 100% renouvelable pour 4.733 foyers](#). « *Cela permet que la population s'accapare le projet* », précise le maire de *Piolenc*. Ainsi une ferme en agroécologie attenante au lac avec un parcours pédagogique dédié va être créée. Des agriculteurs devraient s'y installer en septembre et distribuer leur production en circuit court. À lire aussi : l'objectif du projet photovoltaïque « *Solarza* » sur la petite commune du Cros dans l'Hérault, est de construire [une petite centrale écologique et rentable](#) pour « *répondre aux procédures d'impact environnemental.* »

► Deux industriels de Châtelleraut (Vienne), [CDA Développement](#) et [Futuramat](#), ont réussi [à mettre au point le Plaxtil](#), matériau fabriqué en partie à base de textile recyclé. Ce plastique est fabriqué avec au maximum 50% de textile et il est recyclable. Les tissus utilisés pour la fabrication proviennent d'[Audacie](#), structure d'insertion par l'activité économique, qui traite chaque année 216 tonnes de vêtements usagés sont revendus ou recyclés. « *Le constat d'Audacie, c'est que 50 à 60% des vêtements collectés, dans le second choix, sont invendus. On s'est dit qu'on devait essayer de trouver une combine pour valoriser le tout-venant* », [souligne](#) le patron de CDA.

► Né à la toute fin du XX<sup>ème</sup> siècle, [Utopiales 2019](#), le festival nantais, [est devenu l'un des rendez-vous mondial incontournables dans le domaine de la science-fiction](#). Littérature, cinéma, vidéo, jeux... Il fête ses 20 ans du 31 octobre au 4 novembre avec un programme qui tournera autour du thème : « *Coder / décoder* » avec des tables sur nos vies aux frontières du virtuel, sur les codes de l'uchronie, sur la cryptographie mais aussi une réflexion sur nos sociétés dans lesquelles « *tout est information* ».

### #Toussaint

► [Faut-il penser à notre « mort numérique » ?](#) D'ordinaire, gérer l'après, c'est gérer un héritage, prévoir les obsèques... Mais qu'en est-il des dernières volontés numériques ? En France, la gestion des données post-mortem est prévue dans la loi pour une République numérique promulguée le 7 octobre 2016. [Elle stipule](#) que « *les héritiers peuvent accéder aux traitements de données à caractère personnel qui le concernent afin d'identifier et d'obtenir communication des informations utiles à la liquidation et au partage de la succession. Ils peuvent aussi recevoir communication des biens numériques ou des données s'apparentant à des souvenirs de famille, transmissibles aux héritiers.* » Petite ombre au tableau, en 2019, le décret d'application sur cette mort numérique [n'était toujours pas entré en vigueur](#).



**Légende image.** Test de reconnaissance faciale à Kreuzberg, Berlin (Allemagne), le 3 août 2017 (Crédits photo : Steffi Loos / Getty). [La vidéosurveillance est-elle une réalité pire que le mythe ?](#) Elodie Lemaire, maître de conférence à l'Université de Picardie Jules Verne, essaye de répondre à cette question lors de l'émission de [@franceculture](#) du 23 avril. Elle a publié « *L'œil sécuritaire. Mythes et réalités de la vidéosurveillance* ». Ouvrage dans lequel elle passe au scanner nos idées reçues en matière de vidéosurveillance, fantasmes aggravés par la littérature et le cinéma. Elle dévoile, à partir d'expériences concrètes, [les dangers de cette technologie](#).

## #Reconnaissance\_Faciale

► Deux lycées à Nice et à Marseille souhaitent mettre en place [un système](#) de reconnaissance faciale pour contrôler l'entrée de ses élèves. La *Commission nationale informatique et libertés (Cnil)* a [indiqué mardi 29 octobre qu'elle s'y opposait](#). « *Ce dispositif concernant des élèves, pour la plupart mineurs, dans le seul but de fluidifier et de sécuriser les accès n'apparaît ni nécessaire, ni proportionné pour atteindre ces finalités* », estime la Cnil dans un communiqué « *Cette décision a un siècle de retard* », [a réagi](#) le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. À lire : En mai 2019, une école secondaire suédoise qui se servait de la reconnaissance faciale pour prendre les présences [a écopé d'une amende de 19 000 euros](#) pour avoir enfreint le *Règlement général sur la protection des données (RGPD)* adopté par l'Union européenne en 2016.

► [Jusqu'où ira la reconnaissance faciale ?](#) La technologie est très développée en Chine, où elle sert non seulement pour un usage privé (par exemple, payer en caisse grâce à son visage) mais aussi aux autorités qui l'utilisent pour verbaliser les piétons qui traverseraient au rouge. Aux États-Unis, certaines villes n'ont pas hésité à interdire tout simplement le dispositif aux agents locaux et fédéraux, comme à San Francisco. En France, le législateur tarde à s'emparer du sujet, ce qui n'empêche pas la reconnaissance faciale de s'installer peu à peu dans nos vies, non sans générer de nombreuses inquiétudes. Une nouvelle application, nommée [Alicem](#), devrait être lancée dans les prochains mois par le gouvernement. Elle permettra de simplifier les démarches administratives tout en garantissant un accès sécurisé. Mais pour s'y connecter, une identification par reconnaissance faciale est nécessaire.

► Ce projet gouvernemental, [Alicem](#) pour « *Authentification en ligne certifiée sur mobile* », a provoqué une levée de boucliers. Ainsi la [CNIL](#) s'inquiète de la mise en place d'un système qui ne respecte pas le [RGPD](#) et l'association la [Quadrature du Net](#) a décidé [d'attaquer devant le Conseil d'État](#) le décret autorisant la création de l'application. Au cœur de leurs craintes : la reconnaissance faciale, un système biométrique permettant de vérifier l'identité d'une personne et soupçonné d'engendrer le fichage des individus. Comment fonctionne la reconnaissance faciale d'[Alicem](#) ? Existe-t-il un risque de fuite des données personnelles ? L'usage de cette application sera-t-il obligatoire ? [@Franceinfo](#) fait [le point dans un article](#) publié le 21 octobre. À lire : Reconnaissance faciale : « [Il faut d'abord qu'on expérimente et ensuite qu'on ait un débat public](#) », déclare Cédric O, secrétaire d'État chargé du Numérique et [Facebook apprend à tromper les logiciels](#) de reconnaissance faciale.

**#LiensVagabonds** publiés par le site [Métamedia](#).

► [Les GAFAs paieront-ils un jour les contenus à leur juste prix ?](#). À retenir cette semaine : - [Le FAQ du « journalisme de solutions »](#) ; - [Yuval Noah Harari : « Dans le futur, l'homme devra se réinventer tous les dix ans »](#) ; - [Les réseaux sociaux peuvent aussi faire du bien aux ados](#) ; - [« On a ré-inventé l'information avec le digital » : quand les start-ups révolutionnent la presse](#)

**Pour s'abonner ou se désabonner écrire à [ftv.info@francetv.fr](mailto:ftv.info@francetv.fr).**